
**Arrêté ministériel portant agrément de l'asbl «Autrement
Namur» espace rencontre, en tant que partenaire
apportant de l'aide aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'asbl «Autrement Namur» Espace Rencontre sise rue Louis Loiseau 39, à 5000 Namur est agréée en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'asbl «Autrement Namur» Espace Rencontre sise rue Louis Loiseau, 39 à 5000 Namur est agréée pour exercer la mission suivante :

- Aide au lien pour l'arrondissement judiciaire de Namur.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.